

Notes personnelles

Rencontre du CÉ

02/10/2024 — 18h30 / Salle de conférence

Membres Présents		Membres absents	
<i>Mme Caroline Roberge, parent</i> <i>Mme Dominique Lacroix, parent</i> <i>M. Tariq Ait Youcef, parent</i> <i>M. Ali Moussaoui</i> <i>Mme Flore Bélanger-St-Louis, enseignante</i> <i>M. Jean-François Brière, enseignant</i> <i>Mme Cynthia Laneuville, enseignante</i> <i>Mme Cynthia Fiorito, représentante du SDG</i> <i>Mme Myriam Laprise, professionnelle</i>		<i>M. François Grondin, parent</i> <i>M. Abdelhafid Mzaiti, parent</i> <i>Mme Véronique Verdi, parent substitut</i> <i>M. Mathieu Bolduc, parent substitut</i> <i>Poste vacant, personnel de soutien</i>	
Invités			
<i>Isabelle Cossette, directrice adjointe</i> <i>Chloé De Carufel, directrice adjointe</i> <i>François Bouthillette, OPP</i>			

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
1.	Ouverture de la séance	<p><i>Présence au total : 9 membres sur une possibilité de 12.</i></p> <p><i>Nombre de membres-parents : 4 membres-parents sur une possibilité de 6.</i></p> <p><i>Le quorum est atteint.</i></p>	
2.	Mot de bienvenue vérification des présences Nomination d'un(e) secrétaire pour la rencontre	<p><i>L'assemblée débute à 18h30</i></p> <p><i>M. D'Asti partagera ses notes personnelles aux membres et ces derniers pourront les compléter pour bâtir le procès-verbal de la rencontre.</i></p>	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p><i>Les membres du CÉ procèdent à la lecture de l'ordre du jour.</i></p> <p><i>Aucun point n'est ajouté au varia.</i></p>	<p><i>Résolution no 1 :</i> <i>Les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour de la rencontre du 2 octobre 2024.</i></p> <p><i>Proposée par Mme Lacroix</i> <i>Secondée par M. Brière</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>
4.	Adoption du compte-rendu du 12 juin 2024.	<p><i>Les membres ont reçu le procès-verbal de la rencontre du 12 juin dernier par courriel pour en prendre connaissance (Annexe A).</i></p> <p><i>Seuls les membres présents lors de cette rencontre peuvent proposer des changements possibles au compte-rendu.</i></p> <p><i>Aucun élément n'est modifié ou ajouté au compte-rendu du 12 juin dernier.</i></p>	<p><i>Résolution no 2 :</i> <i>Les membres du CÉ adoptent le procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2024.</i></p> <p><i>Proposée par Mme Lacroix</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<p><i>Secondée par Mme Fiorito</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>
5.	<p><i>Suivi du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2024</i></p>	<p><i>Un retour est fait sur la formule utilisée pour le déroulement de l'Assemblée générale de parents. La formule semble avoir été efficace, avec une bonne participation des parents (plus de 80 personnes) et le bon déroulement de la soirée. L'AGA s'est tenue en 75 minutes environ.</i></p>	
6.	<p><i>Élections de la présidence et de la vice-présidence</i></p>	<p>6.1 Fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement</p> <p><i>Un document qui décrit les différentes fonctions et différents pouvoirs du Conseil d'établissement (voir document en Annexe B) est présenté aux membres du CÉ.</i></p> <p>6.2 Régie interne CÉ Louis-Dupire</p> <p><i>Les membres du CÉ ont mis à jour la Régie interne du Conseil d'établissement de l'école Louis-Dupire pour 2024-2025 (voir document en Annexe C).</i></p> <p>6.3 Choix de la présidence et d'un(e) vice-président(e) --- Décision</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Dominique Lacroix est proposée et élue par acclamation pour occuper le poste de présidente du CÉ pour 2024-2025. 	<p><u>Résolution no 3 :</u></p> <p><i>Les membres du CÉ adoptent la régie interne 2024-2025 avec les modifications apportées.</i></p> <p><i>Proposée par M. Brière</i></p> <p><i>Secondée par Mme Laneuville</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<ul style="list-style-type: none"> Mme Caroline Roberge est proposée et élue par acclamation pour occuper la fonction de vice-présidente du CÉ 2024-2025. 	
7.	Nouvelles de l'OPP	<p><i>M. Bouthillette, responsable de l'Organisme de participation des parents, nous présente les nouvelles de l'OPP :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Il existe une subvention possible pour des activités en plein air (SLIM). L'information a été transmise aux différents comités de l'école. Plusieurs enseignants se sont montrés intéressés à présenter un projet pour l'école.</i> <i>Une demande de subvention a été faite au député local (Paul Saint-Pierre Plamondon) dans le cadre du programme « soutien au bénévolat ».</i> <i>Pour faire suite à la présentation effectuée lors de l'AGA 2024-2025, huit personnes ont donné leur nom comme bénévole à l'école.</i> <i>La campagne « Mon bô sapin! » est suggérée comme l'une des campagnes de financement encore une fois cette année. Cette campagne permet l'achat de sapins de Noël et d'articles décoratifs du temps des fêtes dont une partie du profit des ventes est retournée à l'école.</i> 	<p style="text-align: center;"><u>Résolution no 4 :</u> Les membres du CÉ sont d'accord pour participer de nouveau à la campagne de financement « Mon Bô Sapin! » pour 2024-2025.</p> <p style="text-align: center;">Proposition : Mme Laneuville Secondeur : Mme Roberge</p> <p style="text-align: center;">Accepté à l'unanimité</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<ul style="list-style-type: none"> • Une proposition d'une dame du quartier de tenir une « vente de garage » sur le territoire de l'École le 26 octobre prochain a été refusée, étant donné qu'il n'y avait aucun avantage pour l'école de tenir un tel événement. 	
8.	<p>Nouvelles du Service de garde</p>	<p><i>Mme Fiorito nous présente les nouvelles du SDG :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La réglementation 2024-2025 du SDG n'est pas encore déposée. • Journée pédagogique 8 octobre – Une sortie à Laser Tag est organisée. Tous les élèves des différents secteurs avaient la possibilité de participer à la sortie et le SDG offrira également un service à l'école. • Des inquiétudes ont été soulevées par les parents du CÉ sur le fait que des éducatrices crient envers les enfants lors de leurs interventions. Les membres du CÉ sont invités à diriger les gens qui remarquent de tels comportements ou qui les rapportent, vers la responsable du SDG, Mme Linda Scott, qui pourra intervenir et rencontrer les éducatrices concernées. 	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
9.	<p><i>Points de décision</i></p> <p>9.1 Plan triennal des immeubles (PTRDI)</p>	<p>9.1.1 Approbation de l'acte d'établissement 2024-2025</p> <p><i>L'acte d'établissement 2024-2025 de l'école Louis-Dupire est présenté aux membres du CÉ. Nous y retrouvons les renseignements importants sur le bâtiment de l'école (Annexe D).</i></p> <p>9.1.2 Adoption du PTRDI 2025-2028</p> <p><i>Le Plan triennal des immeubles (PTRDI) du Centre scolaire de Montréal est également présenté aux membres du CÉ. Nous pouvons y remarquer qu'aucun projet majeur n'est prévu pour notre école au cours des trois prochaines années (Annexe E).</i></p> <p><i>Les membres du CÉ remplissent le formulaire de consultation en ligne du Plan triennal des immeubles (PTRDI) que l'on retrouve sur le site Adagio du CSSDM (voir les réponses à la consultation en Annexe E1).</i></p>	<p><u>Résolution no 5</u></p> <p><i>Considérant que les renseignements que l'on retrouve sur l'acte d'établissement de l'école Louis-Dupire pour 2024-2025 sont exacts, les membres du Conseil d'établissement de l'école Louis-Dupire approuvent l'acte d'établissement 2024-2025.</i></p> <p><i>Proposée par : Mme Lacroix secondée par : M. Ait Youcef</i></p> <p><i>La résolution est approuvée à l'unanimité</i></p> <p><u>Résolution no 6</u></p> <p><i>Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire adoptent le Plan triennal des immeubles de 2025 à 2028.</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<p><i>Proposée par : Mme Bélanger-St-Louis</i> <i>secondée par : M. Moussaoui</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i></p>
	<p>9.2 Sorties éducatives -- - approbation</p>	<p><i>Un tableau des premières sorties éducatives à faire approuver par les membres du CÉ (Annexe F) est présenté à ces derniers.</i></p>	<p><u>Résolution no 7</u></p> <p><i>Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire approuvent les sorties éducatives présentées lors de la rencontre du 2 octobre 2024.</i></p> <p><i>Proposée par : Mme Laprise</i> <i>Secondée par : Mme Fiorito</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>10</p>	<p><u>Points d'information</u></p> <p>10.1 Proposition de calendrier des réunions du conseil d'établissement</p>	<p><i>Un calendrier des rencontres est proposé aux membres du CÉ. (Voir Annexe G)</i></p> <p><i>Les membres du CÉ acceptent la proposition de calendrier des rencontres régulières.</i></p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
	<p>10.2 Formation des membres du CÉ</p>	<p><i>Un rappel est fait pour les nouveaux membres du CÉ qui sont invités à suivre une formation obligatoire en ligne sur le fonctionnement du CÉ.</i></p> <p><i>La formation est offerte sous forme de différentes capsules vidéo et de documents.</i></p> <p><i>Lien pour la formation :</i></p> <p>https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire</p>	
	<p>10.3 Budget de fonctionnement du CÉ et budget de formation pour les Parents</p>	<p><i>Les différents budgets disponibles pour les membres du CÉ sont présentés à ces derniers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Budget de frais de civilités : CÉ 400\$ --- OPP – 50\$</i> • <i>Budget de frais de perfectionnement des membres du CÉ — 400\$</i> • <i>Budget « Aide aux parents » (conférences ou autres) -- M15024 ---4 840\$</i> <p>10.3.1 – Paiement des éducatrices lors de l'Assemblée générale de parents</p> <p><i>Le montant total des frais pour l'embauche des 3 éducatrices lors de l'AGA s'élève à 228,93\$. Ce montant a été pris dans le Fonds 1 -- fonctionnement CÉ.</i></p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
	10.4 Déclaration de clientèle 2024-2025	<i>Lors de la journée de déclaration de clientèle du 30 septembre, nous avons déclaré 643 élèves actifs à notre école. Ce qui représente tout près d'une trentaine d'élèves de plus que l'an dernier (616).</i>	
	10.5 <u>Activités de l'école</u> 10.5.1 Journées de la photo	<i>Cette année, la prise des photos s'est déroulée de nouveau sur 2 jours afin d'assurer un temps minimal adéquat à chaque groupe pour la prise des photos. Une ristourne sur les achats nous sera retournée un peu plus tard dans l'année.</i>	
	10.5.2 Unité sans violence	<p><i>Cette année encore, l'école va participer au Programme initié par les policiers du quartier : « Unité sans violence ». Un programme qui sensibilise les plus âgés de l'école à la résolution de conflits et à agir en tant que « médiateurs » dans la cour d'école pour aider les plus petits à résoudre les conflits mineurs.</i></p> <p><i>C'est Mme Maryse Pelchat, policière communautaire associée à notre école qui offre une formation à nos élèves.</i></p> <p><i>Nous débuterons avec les élèves de 6^e année et par la suite les élèves de 5^e année se joindront à eux quand ils auront eu leur formation.</i></p>	
	10.5.3 Tri à 4 voies des déchets	<i>Mme Cossette, directrice adjointe, nous présente un résumé du projet environnemental du tri des déchets à 4 voies dans notre école.</i>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
11	<i>Nouvelles du représentant au Comité de parents du CSSDM</i>	<i>Aucune nouvelle.</i>	
12	<i>Varia :</i>	<i>Aucun point.</i>	
13	<i>Questions du public (10 minutes)</i>	<i>Aucun membre du public présent.</i>	
14	<i>Levée de l'assemblée</i>	<i>La rencontre s'est terminée à 20h 11.</i>	